



RBDE - CONDITIONS DE TRAVAIL

CE QUE PORTE LA CFDT

JUIN 2024

Depuis la rentrée 2023, les RBDE (Responsable du Bureau des Entreprises) sont présents dans les lycées professionnels mais leurs emplois et leurs missions doivent être défendus.

OUI AU COLLECTIF, NON À LA PRÉCARITÉ

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques constate

Lors de sa contribution aux Groupes de Travail sur le lycée professionnel, la CFDT demandait la création d'un collectif dans les établissements, autour du partenariat avec les entreprises implantées sur leur territoire.

Ce collectif devait, sous la responsabilité du chef d'établissement, organiser avec le DDFPT la synergie entre les enseignants, les différents acteurs de la formation continue et de l'apprentissage, et les entreprises.

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques constate que les RBDE peinent à bénéficier d'une logique collective et d'une réelle complémentarité entre les différents partenaires.

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques demande

- la sécurisation de l'emploi par l'administration
- l'équité de traitement entre tous les collègues recrutés
- la reprise d'ancienneté et la garantie de l'évolution professionnelle
- la définition de leurs missions dans le collectif de proximité
- l'harmonisation de l'évaluation de leur mission, replacée dans le cadre d'une lettre de mission incluant des moyens
- la pérennisation et le financement de leurs missions sur le long terme
- un dispositif pour leur permettre de se former et d'échanger sur leur pratiques

Pour plus d'informations, retrouvez nos articles et la FAQ sur :
<https://www.sgen-cfdt.fr/?s=rbde>

